

## Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 13669**

### Intitulé

Styliste - modéliste

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Institut bordelais de stylisme modelisme (IBSM)	Directrice

### Niveau et/ou domaine d'activité

III (Nomenclature de 1969)

5 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

242 Habillement (y.c. mode, couture)

Formacode(s) :

### Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le Styliste-modéliste est un professionnel de la mode dont la fonction est de concevoir et de développer des produits ou une ligne de produits en tenant compte des caractéristiques d'une marque et des contraintes techniques, financière, commerciales et environnementales et l'entreprise pour laquelle il travaille.

Sur les lieux d'exercice, le styliste peut être spécialisé dans la conception et la création de gammes de fils ou de matières textiles unies ou imprimées, de vêtements et d'accessoires, ou développer une polyvalence notamment au niveau du modélisme pour réaliser le prototype avant la fabrication en série.

Chacun des produits qu'il conçoit doit refléter le thème d'une collection tout en s'inscrivant dans les tendances de la mode au regard de la saison concernée. Le styliste anticipe sur une à deux saisons à l'avance, en circuit long. Une fois la collection lancée, il intervient également dans des délais très courts pour l'actualisation en cours de saison.

Le thème de la collection choisi, il fait des recherches complémentaires afin de nourrir son inspiration pour définir les nouvelles lignes de produits, les matières (qu'il peut être amené à créer lui-même), et les couleurs qui constitueront les bases de création, en correspondance avec le plan de collection, l'ambiance et l'identité de la marque, et en respectant le cahier des charges qui lui est donné.

Le styliste met au point la fiche technique de chacun des produits en vue de la réalisation des prototypes, dont il supervise la réalisation ou qu'il réalise lui-même s'il a la double fonction styliste-modéliste.

Une fois les produits réalisés, le styliste peut contribuer à leur communication et à leur valorisation, notamment pour leur présentation. De plus en plus, il doit maîtriser les logiciels informatiques liés à la création de silhouettes en 2D ou 3D, des matières textiles, des patronages en 2D ou 3D et des fiches techniques. Ces derniers documents sont généralement produits en langue française et anglaise.

Il doit aussi maîtriser les outils de communication pour faire le logo et toute la signalétique du vêtement.

Il est capable de :

- Réaliser une étude de marché permettant de définir les comportements d'un public cible et les facteurs qui influencent leur décision d'achat.
- Mettre en œuvre différentes modalités de recueil d'informations qui permettent d'exercer une fonction de veille sur les évolutions des secteurs de la mode et de la culture.
- Effectuer différentes recherches au niveau de la mode, de la culture, du design, et des arts afin de définir ses propres sources d'inspirations sur lesquelles s'appuiera la création des produits de la prochaine collection.
- Concevoir les produits de la prochaine collection en sélectionnant les matières et la gamme de couleurs avec lesquelles ils seront réalisés.
- Réaliser ou superviser la réalisation du prototype de chaque produit en vérifiant sa qualité et les informations portées sur les différents documents visant sa fabrication industrielle.
- Collaborer à la présentation et la mise en valeur des produits en participant à la création d'outils d'aide à la présentation et la vente.
- Participer à différents réseaux et manifestations professionnels

### Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Le Styliste - Modéliste peut travailler pour de grandes maisons de mode, des chaînes de distribution, ou de petites entreprises souhaitant développer leurs propres marques dans le secteur du prêt-à-porter, de la grande distribution ou du luxe.

Il peut aussi travailler en free lance ou créer sa propre marque.

Styliste - Styliste habillement - Styliste lingerie, corseterie - Styliste prêt-à-porter - Styliste Textile - Concepteur créateur / Conceptrice créatrice textile - Créateur / Créatrice de mode - Créateur / Créatrice en art textile et impression - Créateur / Créatrice textile - Designer textile

Modéliste en industrie de l'habillement et autres fabrications à base d'étoffes - Modéliste en industrie de l'habillement et du textile.

### Codes des fiches ROME les plus proches :

B1805 : Styliste

H1205 : Études - modèles en industrie des matériaux souples

### Modalités d'accès à cette certification

#### Descriptif des composantes de la certification :

En matière de VAE:

Pour la recevabilité de la demande

Les éléments à produire par les candidats portent sur :

-Une note de motivation des candidats,

- Les raisons à l'origine de leur démarche et le projet poursuivi à terme,
- Les expériences passées en rapport avec la certification visée,
- La justification de ces expériences pour une durée minimum de 3 ans que celles-ci aient été salariées ou non
  - Pour la validation des acquis professionnels
- Descriptif et analyse de situations professionnelles et d'activités en rapport avec le référentiel de compétences,
- Preuves issues des expériences passées ou actuelles des candidats, attestées par des tiers (attestation d'employeurs ou de présidents d'associations, contrats professionnels, ...), ou par des productions personnelles.

Les preuves complémentaires peuvent être constituées par les productions suivantes :

- \* Dossier professionnel
- \* Book artistique personnel
- \* Vêtements et collections réalisés
- \* Participation à des salons professionnels
- \* Articles
- \* Portefeuille de contacts

**Validité des composantes acquises : illimitée**

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OU NON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	50% représentants des professionnels 50% représentants de l'école
En contrat d'apprentissage	X	
Après un parcours de formation continue	X	50% représentants des professionnels 50% représentants de l'école
En contrat de professionnalisation	X	
Par candidature individuelle	X	
Par expérience dispositif VAE prévu en 2010	X	50% représentants des professionnels 50% représentants de l'école

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

#### LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

#### ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

#### Base légale

**Référence du décret général :**

**Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :**

Arrêté du 11 janvier 2012 publié au Journal Officiel du 19 janvier 2012 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, au niveau III, sous l'intitulé "Styliste - modéliste" avec effet au 2 juin 2007, jusqu'au 19 janvier 2017.

**Référence du décret et/ou arrêté VAE :**

**Références autres :**

Arrêté du 07 avril 2017 publié au Journal Officiel du 21 avril 2017 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour trois ans, au niveau III, sous l'intitulé "Styliste - modéliste" avec effet au 19 janvier 2017, jusqu'au 21 avril 2020.

#### Pour plus d'informations

**Statistiques :**

Une dizaine de personnes sont certifiées par an

**Autres sources d'information :**

[www.ibsm-mode.com](http://www.ibsm-mode.com)

**Lieu(x) de certification :**

11 place des Quinconces 33000 BORDEAUX

**Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :**

11 place des Quinconces 33000 BORDEAUX

**Historique de la certification :**